



Le rapport annuel de situation égalité femme-homme des collectivités locales et EPCI

**L'égalité femme-homme, enjeu de société sur
les plans économique, social et culturel.
C'est aussi un enjeu de bonne gouvernance
publique et territoriale.**

Dès 2016, conformément à la loi du 4 août 2015 et du décret du 24 juin 2015, vous présenterez en séance publique, lors du débat d'orientation budgétaire, un rapport sur l'état de votre collectivité en matière d'égalité femme-homme.

**Toutes les collectivités locales et tous les EPCI
de plus de 20 000 habitants sont concernés**

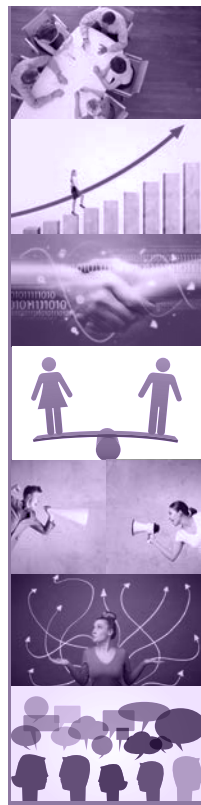
Ce rapport annuel est :

- un document officiel qui doit comporter des éléments financiers.
- une démarche d'évaluation des politiques publiques
- une opportunité pour plus d'efficacité et de reconnaissance dans le travail.

Agir pour l'égalité – **LGD** vous propose

- Un outil d'aide à la décision sur les politiques territoriales et de management des ressources humaines.
- Un plan d'action transversal pluriannuel pour remédier aux inégalités constatées.
- Une démarche d'auto-évaluation collaborative.

Agir pour l'égalité avec les Lunettes du Genre et de la Diversité



Les Thématiques concernées

L'égalité au sein de votre collectivité

→ Les ressources humaines

État des lieux de la politique en matière d'égalité professionnelle à travers le bilan social de la collectivité :

Recrutements, formations, promotions, rémunérations, temps et conditions de travail, articulation vie professionnelle - vie personnelle

Bilan des actions d'information internes à la collectivité

- Promotion de la parité dans les actions de formation, de mixité dans les filières et les cadres d'emploi,
- Prévention de toutes les formes de violences faites aux agents et de lutte contre toute forme de harcèlement.

→ Les politiques publiques conduites par votre collectivité

Urbanisme, transports, développement économique, emploi, logement, action sociale, éducation, culture, sports...

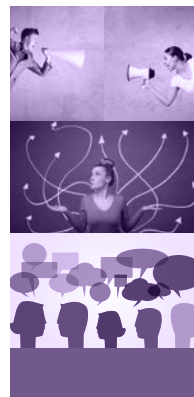
Tous les domaines sont à étudier

Recensement des actions menées

- Actions intégrées aux politiques
- Actions menées de façon spécifique

Le rapport peut aussi comporter une analyse sexuée de la situation économique et sociale du territoire à partir de ses compétences et sur les données de ses bénéficiaires.

- Il permet de développer un plan d'action pluriannuel (par exemple sur 3 ans) pour se donner le temps d'évaluer ses effets à moyen terme.
- Un plan d'action transversal pluriannuel pour remédier aux inégalités constatées.



Notre proposition : Une méthodologie intégrée et modulable

4 exigences

- Reconnaissance par les services et les élus comme, « **Démarche pertinente** » permettant le changement.
- Pilotage par un service interne et un élu.
- Implication totale du service Ressources Humaines.
- Collecte et mise à jour des données facilitée en interne.

2 volets essentiels

- Management des ressources humaines
- Approche intégrée aux politiques publiques de la collectivité.

→ Sensibilisation des acteurs et actrices (1^{ère} étape)

- Former les élu.e.s et les agent.e.s à la démarche « Egalité femme-homme » avec des outils interactifs : vidéos, jeux, cahiers des bonnes pratiques
- Communiquer dans la collectivité tout au long de la démarche

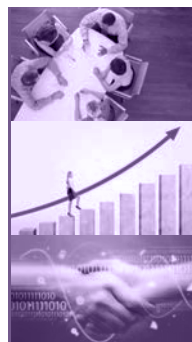
→ Appui à la réalisation du diagnostic (2^e étape)

- Soutien à une démarche qualitative et participative avec les agent.e.s et les élu.e.s
- Choix des indicateurs quantitatifs d'évaluation pertinents
- Mise en place d'une méthode de mise à jour intégrée
- Restitution du diagnostic aux élu.e.s et aux agent.e.s
- Rédaction participative du diagnostic du rapport annuel
- Présentation interne aux agent.e.s et élu.e.s impliqués

→ Appui pour une présentation partagée du rapport annuel en séance publique (3^e étape)

→ Élaboration d'un plan d'action transversal pluriannuel (4^e étape)

- Conception et mise en oeuvre
- Évaluation de ces actions
- Communication interne et externe





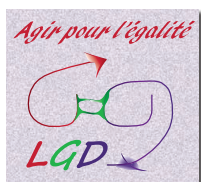
Le rapport annuel de situation égalité femme-homme

Agir pour l'égalité – LGD, c'est :

Une équipe conseil pluridisciplinaire

spécialisée dans le développement social, territorial et de la qualité de vie au travail, expérimentée dans l'approche égalité femme-homme basée en Auvergne-Rhône-Alpes

- Établissement de bilans sociaux femme-homme
- Élaboration de plans d'action égalité
- Analyse des besoins sociaux d'un territoire
- Développement urbain et rural
- Organisation et structuration de services publics
- Psychologie du travail
- Accompagnement des mutations sociales



Antéor - Ecocréa : N. Janin

Héra-Vision : B. Fantin

Les développeurs associés/ LDA : V. Dejour

SOLEDEV : C. Morandeau

Contact : Agir pour l'égalité – LGD

Agir-egalite.lgd@orange.fr

tél. : 06 88 67 42 42

www.agirpourlegalite.blogspot.com

Agir pour l'égalité avec les Lunettes du Genre et de la Diversité